

AGRICULTURE

Rex, "dressé" pour éloigner les sangliers

OISE Après le Liancourtois, il a été installé par la fédération de chasse départementale dans le Pays de Bray. Baptisé Rex, cet appareil émet des ultrasons afin de repousser les sangliers loin des parcelles agricoles, là où ces derniers occasionnent de gros dégâts.

MAXIME PIQUET

1,6 MILLION

Rex, le meilleur ami de l'agriculteur ? Hubert Choteau, coordinateur de la prévention et de l'estimation des dégâts de grand gibier à la Fédération de chasse de l'Oise, espère en tout cas qu'il devienne un cauchemar pour les sangliers.

Ces derniers sont aujourd'hui « un problème national voire européen », selon lui. En cause, leur prolifération et les dommages croissants sur les cultures que celle-ci occasionne. « Les populations explosent. Les hivers sont plus doux et avec le développement des cultures de maïs pour la méthanisation, les animaux trouvent de quoi se nourrir toute l'année, détaille le spécialiste. De plus, le sanglier est très intelligent et sait parfaitement s'adapter à son environnement. » Il est d'ailleurs de moins en moins rare de le voir s'aventurer dans les zones périurbaines.

« J'avais des traces de sangliers sur la partie non protégée et aucune dans la partie couverte par les ultrasons »

Hubert Choteau

Pour le repousser vers la forêt, les chasseurs de l'Oise, chargés d'indemniser les agriculteurs dont les par-

celles sont détruites par les hardes (lire « le chiffre »), testent actuellement un nouveau dispositif. C'est là qu'intervient Rex, le petit nom qui a été donné au boîtier situé ces jours-ci chez un exploitant du Pays de Bray, après avoir été installé quelques jours dans le Liancourtois. L'appareil, monté sur un piquet, est un répulsif à ultrasons qui agit à 360° grâce à trois haut-parleurs. Hubert Choteau fait les présentations : « Il envoie des ultrasons toutes les cinq minutes. Leur intensité varie de manière à éviter que le sanglier s'accoutume à une seule fréquence. On le place à une hauteur de 60-70 cm, pour qu'il soit à hauteur de la tête de l'animal. Le constructeur est une société française du Tarn, Repzen, qui conçoit des répulsifs divers et variés. Ils annonçaient une portée de 120 mètres mais c'est plutôt 100 mètres. L'appareil peut protéger quatre ou cinq hectares mais pour un fonctionnement optimal, le terrain doit être plat et dénué de végétation. Son efficacité va donc se voir surtout au

moment des semis et sur le maïs, car c'est ce que préfèrent les sangliers. » Côté énergie, la "bête" est autonome grâce à des panneaux solaires et ne semble pas craindre la météo picarde. « Ça peut tenir dix jours sans luminosité », promet Hubert Choteau, se gardant bien de toute conclusion hâtive. Car Rex, dont le prix est fixé à 500 euros l'unité, est à l'essai pour un an. Un suivi est effectué au quotidien entre le technicien et les agriculteurs qui l'hébergent, autorisés à déplacer l'appareil selon les résultats constatés. « On a ciblé des exploitants qui subissent des dégâts chaque année. On cherche dans un premier temps à voir si les animaux sont réellement gênés. Ça a l'air d'être le cas parce que dans la



Hubert Choteau, coordinateur de la prévention et de l'estimation des dégâts de grand gibier à la Fédération de chasse de l'Oise, va tester l'efficacité de ce répulsif à ultrasons pendant plusieurs mois, à divers endroits du département.

parcelle précédente, j'avais des traces de sangliers sur la partie non protégée et aucune dans la partie couverte par les ultrasons. »

IL Y A URGENCE À LIMITER LES DÉGÂTS

Si la phase de test s'avère concluante, l'appareil pourrait fleurir dans les champs picards à l'avenir. Car il y a urgence à limiter les dégâts. « Dans le Valois, un éleveur en a eu pour 90 000 euros, relate Hubert Choteau. Il a dû emprunter de l'argent en attendant d'être indemnisé pour racheter de la nourriture pour ses animaux, à des prix qui grimpent. Ce n'est tenable ni pour eux ni pour les chasseurs, qui ne pourront pas payer éternellement. Le jour où nous ne pourrons plus, ce sera l'État, donc tout le monde. » ■

QUEL IMPACT SUR LES AUTRES ESPÈCES ?

Le répulsif à ultrasons apparaît peu efficace sur les cervidés, eux aussi générateurs de dégâts dans les cultures. « Ils sont beaucoup moins sensibles », explique Hubert Choteau, qui a en outre déjà été interpellé par des chasseurs craignant les répercussions de Rex sur le petit gibier. « La petite faune et les oiseaux ne sont pas touchés, avance-t-il, car les ultrasons ne sont pas émis à hauteur de leur tête. Nous menons tout de même des tests sur des perdrix que nous suivons, équipées de balises GPS. On va voir si leur comportement change. »